



Membre de la CPH

**Syndicat National des Praticiens à Diplôme  
Hors Union Européenne**

(Médecins, Pharmaciens, Chirurgiens-dentistes et Sages-femmes)

A Monsieur Philippe DE MESTER  
Directeur Général  
Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet : Demande de réunion SNPADHUE-ARS

Monsieur le Directeur,

Nous sollicitons une réunion avec vos services compétents pour s'informer sur l'avancement de la procédure transitoire d'autorisation d'exercice des PADHUE (Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne).

En effet, les dossiers sont déposés depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2020 jusqu'au 29 octobre 2021 au niveau des ARS en vue d'être examinés par les commissions régionales d'autorisation d'exercice par spécialités médicales nouvellement installées.

En tant que syndicat national représentatif des PADHUE, siégeant aux commissions nationales d'autorisation d'exercice, nous souhaitons échanger directement avec vous sur les problèmes qui sont soulevés par nos mandants pour leur trouver de façon concertée des solutions.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de notre haute considération.

Salem OULD ZEIN, Président du SNPADHUE  
Au nom du Conseil d'Administration du SNPADHUE

Le 15 novembre 2021